

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 72 (1943)

Heft: 12

Rubrik: Examens de renouvellement du brevet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à *M. l'abbé Pfulg*, directeur de l'École normale, à Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. Partie officielle : *Examens de renouvellement du brevet. — Nominations effectuées durant la période des mutations 1943. — Mutualité scolaire cantonale. — Avis au Corps enseignant du V^e arrondissement.*

Partie non officielle : † *M. Arthur Rosset, inspecteur scolaire et rédacteur du Bulletin pédagogique. — Le « Bulletin » continue... — Les 25 ans d'activité pédagogique de M. Louis Maillard, inspecteur scolaire. — Le travail musical. — D'abord faire la classe. — Association des institutrices fribourgeoises. — La « Semaine suisse ». — Bibliographies.*

Partie officielle

Examens de renouvellement du brevet

Dans sa séance du 4 octobre, la commission cantonale des études, tenant compte des résultats des examens des 23 et 24 septembre, a décerné le certificat d'aptitude pédagogique à MM. Marius Collaud, instituteur à Russy ; Joseph Maradan, à Montet (Broye) ; Gérard Menoud, actuellement à Nyon, et Walter Urfer, à Buchillon ; à M^{lle} Marie-Thérèse Moret, institutrice à Corpataux ; à M^{mes} Siegtraud Ackermann, à Wunnewyl ; Antonella Egloff, à Dirlaret ; Engelhelma Tönz, à Planfayon, et Ernestina Walther, à Tavel.

Elle a renouvelé pour une nouvelle période réglementaire les brevets de MM. Gérard Banderet, à Aumont, et André Sansonnens, à Gumefens ; de M^{lles} Edith Bongard, à Courtion ; Elisabeth Clerc, à Romont ; Colette Francey, à Mézières ; Marie-Thérèse Glasson, à Bulle ; Colette Maillard, à Zénauva ; Marthe Péclat, au Saulgy ;

Edith Ruf, à Kessibrunnholz (Ueberstorf) ; Gertrude Wolf, à Dirlaret ; de M^{mes} Anne-Marguerite Renevey, à Farvagny, et Herberta Vonlanthen, à Dirlaret.

Nominations

effectuées durant la période des mutations 1943

Le Conseil d'Etat a procédé aux nominations suivantes :

M. l'abbé Gérard Pfulg, inspecteur des classes primaires françaises de la ville de Fribourg. (La Direction de l'Instruction publique, par suite de la mort de M. Rosset, inspecteur scolaire, a attribué comme suit les classes d'une partie du canton : à M. Berset, les écoles du cercle de justice de paix de Belfaux ; à M. Maillard, les écoles de la paroisse d'Avry-devant-Pont ; à M. Léon Crausaz, les écoles du cercle de justice de paix de Cournillens, plus celles de Barberêche et de Bellechasse.)

Ecoles secondaires : L'autorité exécutive cantonale a nommé : à Fribourg, M^{lle} Anna Hug, directrice à l'Ecole secondaire de jeunes filles ; M. Hans Suter, maître à l'école secondaire de la Singine. De plus, M. Firmin Mulhauser a été promu en qualité de maître à l'école régionale de Planfayon ; celle de Guin a été supprimée par suite de la création dans cette commune d'une section de l'école secondaire de la Singine.

Aux écoles primaires sont nommés instituteurs ou institutrices :

District de la Sarine. Fribourg : M^{lle} Yvonne Aeby ; Fribourg, cercle libre public : M. Fritz Kramer ; Zénauva : M^{lle} Gabrielle Oberson.

District de la Singine. Guin : M. Max Baeriswyl ; Heitenried, cercle libre public : M. Franz Helfer ; Planfayon : M. Ernest Gauch.

District de la Gruyère. Bulle : M^{lle} Yvette Ruffieux ; La Valsainte/Cerniat : M. Robert Loup ; Charmey : M. Auguste Robadey ; La Roche : M. Bernard Bongard ; Le Pâquier : M. Jean Jordan ; Pont-en-Ogoz : M. Léon Berset ; Vaulruz : M^{lle} Elisabeth Clerc ; Vuippens : M. Paul Oberson.

District du Lac. Chiètres : M^{lle} Marguerite Tschachtli.

District de la Glâne. Romont : M^{lles} Gabrielle Chatton et Marguerite Clerc ; Billens : M. Marcel Carrel ; Le Saulgy : M^{lle} Marthe Péclat ; Sommentier : M^{lle} Thérèse Ecoffey ; Villaraboud : M. Paul Joye.

District de la Broye. Dompierre : M^{lle} Yvonne Steinauer ; Mannens : M^{lle} Marguerite Bapst ; St-Aubin : M. Armand Fontaine.

District de la Veveyse. Besencens : M^{lle} Marie Dévaud.